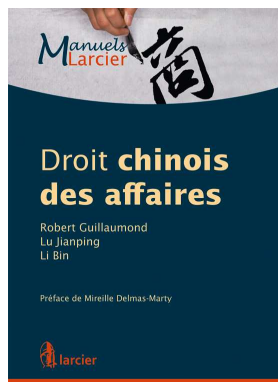


Communiqué de presse : le 05 novembre 2013

LE PREMIER MANUEL EN LANGUE FRANÇAISE CONSACRE AU DROIT CHINOIS DES AFFAIRES VIENT D'ÊTRE PUBLIE AUX EDITIONS LARCIER (BRUXELLES – PARIS).



“Droit chinois des affaires” est le fruit de la coopération ancienne et importante entre Adamas, pionner du développement d’activités d’avocats en Chine et qui est actif sur ce territoire depuis plus de vingt ans, et d’une équipe prestigieuse d’universitaires, juristes, francophones et anglophones, de Pékin, dont l’influence en Chine est très importante.

- Comment l’Etat chinois fonctionne t-il ?
- Quels rapports entretient le Parti Communiste Chinois avec la loi et les tribunaux ?
- Quel est le statut et quel est le rôle des Juges et Procureurs ?

Comment la Chine, en 270 lois (alors que la France en compte plus de 10.000), a-t-elle réussi sa transformation prodigieuse et entraîné son économie au rang de première économie du monde ?

Autant de questions auxquelles répondent les auteurs de cet ouvrage, **Robert Guillaumond**, docteur en droit, co-fondateur du cabinet d’avocats Adamas et spécialiste des affaires en Chine depuis 25 ans, **Lu Jianping** et **Li Bin**, tous deux docteurs en droit et professeurs à l’université Normale de Pékin, **Alban Renaud** et **Germain Sinpraseuth**, associés d’Adamas et animateurs à Pékin et Shanghai des activités d’Adamas en Chine.

« La Chine offre le spectacle permanent d’une transformation d’autant plus étonnante qu’elle concerne en même temps quasiment tous les aspects de la vie et qu’elle s’opère de manière accélérée.

Mais la Chine n’est pas qu’un spectacle. Elle est une réalité que chacun doit s’efforcer de connaître »

Extrait de l’ouvrage « Droit chinois des affaires » aux éditions Larcier.

A propos d’ADAMAS (<http://www.adamas-lawfirm.com>)

ADAMAS allie une culture publique et privée, nationale et internationale, et intervient pour le compte de clients institutionnels, groupes français et étrangers, entreprises privées et publiques. Créé en 1969 et implanté à Lyon, Paris, Stuttgart, Pékin et Shanghai, ADAMAS compte 60 avocats dont les compétences s’expriment aux confluent du droit des affaires et du droit public : notamment en matière de fusions et acquisitions ; montage et financement de projets complexes ; PPP ; contrats et marchés publics ; concurrence et distribution ; propriété intellectuelle et nouvelles technologies ; environnement ; énergie ; sciences de la vie et biotechnologie.